

# WEI 2009

Cher(e)s étudiant(e)s,

Cette année, pour le week-end d'intégration, l'Association des Etudiants a choisi le site du Camping des Tropiques à Torrelles (proche de Perpignan). Celui-ci aura lieu du vendredi 9 au dimanche 11 octobre.

Le départ en car est prévu le vendredi après-midi boulevard Armand Duportal. Une fois sur place, nous partagerons un barbecue qui sera suivi d'une première soirée. De nombreuses animations et activités en équipe seront organisées le samedi après midi avant de célébrer une soirée romaine avec la bénédiction de Bacchus, dieu de la vigne, de la fête et de l'ivresse ! Le dimanche après midi sera l'occasion de profiter des attributs du site : plage, piscine, terrain multisports etc. Enfin, nous reviendrons sur Toulouse en fin d'après midi.

Quoi que tu aies prévu les 9, 10 et 11 octobre, tu peux toujours changer tes plans et venir partager un week-end de folie sur fond de rencontres et de divertissements !

Viens t'inscrire devant l'accueil de l'IAE à partir du mardi 29 septembre ! Nous te renseignerons sur à peu près tout et même un peu plus !!

# WEI 2009

## Informations personnelles

Nom :

Prénom :

Formation :

Téléphone portable :

Ville d'origine :

## Informations importantes :

N° d'assuré social :

Groupe sanguin :

Personne à prévenir en cas d'urgence (Nom et tel) :

Régime alimentaire (préciser si halal ou végétarien) :

Problème de santé particulier, traitement en cours, allergies :

**En signant ce document, j'accepte les conditions énoncées sur ce bulletin d'inscription.**

TOTAL : 95€ adhérent + 270€ de caution appartement et parties communes (non encaissé)

105€ non adhérent + 270€ de caution appartement et parties communes (non encaissé)

## Termes d'adhésion au WEI 2009

Le Week-end d'Intégration est strictement réservé aux étudiants inscrits à l'IAE Toulouse inscrit pour l'année 2009-2010.

L'association des Etudiants de l'IAE Toulouse ne pourra être tenue responsable retards ou défaillances des moyens de transport. Elle ne pourra, en outre, procéder à aucun remboursement pour cause d'absence à tout ou partie du week-end.

L'association des Etudiants de l'IAE Toulouse ne pourra être tenue responsable de tout dommage matériel ou corporel engageant la seule responsabilité du participant et ce pendant toute la durée du week-end.

L'association des Etudiants de l'IAE Toulouse ne pourra être tenue responsable des vols ou pertes d'objets lors du week-end, les participants étant invités à se munir du strict nécessaire à leur autonomie.

L'association des Etudiants de l'IAE Toulouse ne pourra être tenue responsable de tout dommages ou accidents qui pourrait survenir en dehors des lieux et horaires des activités prévus au programme.

La dégradation de biens ou locaux par le participant, depuis son arrivée sur les lieux du week-end jusqu'à son départ, entrainera automatiquement l'encaissement de la caution. Dans le cas où celle-ci ne suffirait pas à couvrir la totalité des frais causés, l'Association des Etudiants de l'IAE Toulouse se réserve le droit d'engager des poursuites à l'encontre dudit participant.

L'association des Etudiants de l'IAE Toulouse se réserve le droit d'exclure, sans remboursement, tout participant qui ne respecterait pas les termes du dit règlement. L'association sera tenue d'en informer la Direction de l'IAE et les responsables pédagogiques.

Je soussigné..... (Nom, Prénom), certifie avoir pris connaissance des termes d'adhésion à l'association des Etudiants de l'IAE Toulouse et les accepter

A..... Le.....

(Mention « lu et approuvé »)

# WEI 2009

## Règlement et charte de bonne conduite

- 1) Interdiction de participer de manière active ou passive à une quelconque forme de bizutage.
- 2) Interdiction d'amener et de consommer tout type de substance illicite. Toute personne surprise en train de consommer des produits illicites verra l'Association des Etudiants de l'IAE Toulouse confisquer ces produits et informer les autorités compétentes.
- 3) A l'intérieur du car, lors du voyage aller et du voyage retour, le chauffeur est le responsable. Il peut exclure un participant si sa conduite le dérange. De plus, il est interdit de fumer, de consommer de l'alcool ou de la nourriture pendant le voyage.
- 4) La baignade n'étant pas surveillée lors du week-end, vous êtes donc tenu pour responsable de vos actes.
- 5) Restituer les locaux et les abords dans l'état exact où ils ont été fournis.
- 6) Tous les participants sont tenus de respecter les bonnes mœurs de la vie en communauté durant toute la durée du week-end.

Je soussigné..... (Nom, Prénom), certifie avoir pris connaissance du règlement et de la charte de bonne conduite.

A.....

Le.....

(Mention « lu et approuvé »)

**Aucune inscription ne sera accepter sans chèque de participation (95€ pour les adhs et 105€ pour les non adhs), chèque de caution (250€), termes d'adhésion et règlement signés.**

# WEI 2009

Pour les étudiants n'ayant pas atteint leur majorité, une autorisation parentale est indispensable pour pouvoir participer au Week-end d'Intégration.

Je soussigné Mr ou Mme..... tuteur ou tutrice lé-  
gale, autorise ma fille / mon fils : Nom : ..... Prénom :  
.....

- ✓ A participer au Week-end d'Intégration
- ✓ Autorise les organisateurs, le cas échéant, à faire toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours hospitalier ou clinique.

Fait à ..... le ...../...../2010

Signature du tuteur

(Lu et approuvé)

Signature de l'étudiant

(Lu et approuvé)